



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 15 juillet 2024 DELIBERATION

Rapporteuse : Brigitte ROSSI

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 30
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

25 - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION GAZ GRDF

Dans le cadre du Projet de Chaleur Urbain, la société GrDF doit procéder au passage de canalisation gaz pour alimenter la future chaufferie biomasse.

Il est nécessaire de réaliser une tranchée pour pose de canalisation entre le boulevard Mitterrand et la chaufferie.

Cette desserte emprunte les parcelles communales cadastrées AZ 295 et AZ 294 (anciennement AZ 279).

La société GrDF a donc besoin de passer une convention de servitudes avec la Commune.

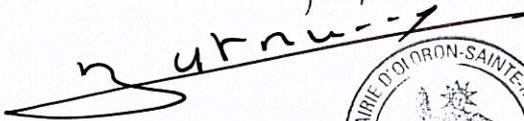
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

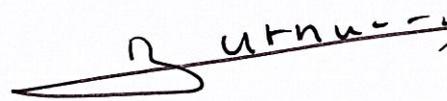
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société GrDF la convention de servitude ci-annexée.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 15 juillet 2024.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 18/07/2024





Bernard UTHURRY
